

Celebrating 16 Years
2006 - 2022

DEAFNET
AFRICA CONFERENCE
21 - 24 November 2022



023 342 4003 

conference@deafnet.org 

30 De La Bat Road 
PO BOX 1169
Worcester
6849

PREMIER APPEL A COMMUNICATION

5^{ème} Edition de la CONFÉRENCE DEAFNET AFRIQUE

« Vers la capacitation des communautés sourdes »

21- 24 novembre 2022, Premier Hôtel, Johannesburg

CONTEXTE

Au cours de ces 16 dernières années, DeafNET Centre of Knowledge (DeafNET) a constitué une plate-forme idéale pour le réseautage et le partage du savoir ainsi que l'expertise en Afrique. Son objectif primordial est d'échanger et de promouvoir le savoir et les compétences pour autonomiser les personnes sourdes sur le continent, pour qu'elles puissent atteindre leur plein potentiel grâce à la formation et au développement et donc qu'elles s'approprient la place qui leur convient au sein la société, et qu'elles soient des citoyens digne de leur pays, afin d'améliorer l'autoreprésentation et la mise en œuvre de programmes qui favorisent la sensibilisation ainsi que le respect de la langue et de la culture des personnes sourdes.

S'appuyant sur le succès des quatre dernières conférences quadriennales de DeafNET, tenues respectivement en 2004, 2005, 2011 et 2016 en Afrique du Sud et au Swaziland, la 5^{ème} édition se tiendra en partenariat avec De Stichting Vrienden van Effatha (SVE). Cet événement offre un espace important d'échange, de débat, de partage des meilleures pratiques afin de planifier comment relever les défis les plus urgents et d'explorer les opportunités de collaboration avec DeafNET.

Supported by:



Trust Reg: IT3278/2011
PBO: 930 039 459
NPO: 104-814-NP

LA CONFERENCE A POUR OBJECTIFS :

- Explorer de nouvelles initiatives et aligner les projets et les activités sur le thème de la Conférence,
- Identifier les axes de développement personnel et communautaire, mobiliser le partenariat communautaire pour donner une impulsion aux projets
- Sensibiliser les secteurs privé et public de la société aux droits humains et civils des sourds, y compris l'accès à une éducation égale à tous les niveaux.
- Développer les capacités et l'esprit entrepreneurial
- Défendre et promouvoir la langue des signes en tant que langue de tutorat pour les utilisateurs de la LS à tous les niveaux de l'éducation.
- Adopter des résolutions et une déclaration de conférence comme documents d'orientation

LANGUES OFFICIELLES

- Langue des Signes Internationale (LSI)
- Langue des signes sud-africaine (SASL)
- Anglais
- Français

LA CONFERENCE

La conférence comprend des sessions plénières et des panels interactifs. Les ateliers aborderont les axes suivants :

- Leadership des personnes sourdes
- Éducation et formation
- Sensibilisation à la santé et au bien-être
- La langue des signes
- Entrepreneuriat

PUBLIC CIBLES

- Associations nationales de sourds,
- Associations nationales de sourds-aveugles,

Supported by:



Trust Reg: IT3278/2011
PBO: 930 039 459
NPO: 104-814-NP

- Écoles des sourds.

Professionnels travaillant dans le domaine de la surdit , psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, parents d'enfants sourds, enfants de parents sourds - CODA, enseignants de sourds, ILS, pasteurs, agents pastoraux, agents communautaires, travailleurs sociaux, et les utilisateurs des services.

PROGRAMME

Le programme complet sera disponible sur le site de DeafNET (www.deafnet.org)

ENREGISTREMENT

- Date limite d'inscription : **01 octobre 2022**. Les documents d'inscription seront envoy s par e-mail et seront aussi disponibles sur le site internet.

R SULTATS

- Les organisateurs s'attendent qu'apr s cette conf rence, les participants se doteront des comp tences n cessaires pour :
 - Devenir des leaders actifs dans leurs communaut s et organisations
 - Promouvoir le partage des connaissances et les comp tences acquises pour responsabiliser les communaut s et les coll gues
 - Sensibiliser les secteurs priv  et public aux besoins d'acc s des personnes sourdes   l'environnement socio- conomique conform ment   la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicap es (CDPH) et aux ODD
 - Sensibiliser les organisations travaillant avec des personnes handicap es aux obstacles sp cifiques auxquels sont confront es les personnes sourdes
 - Inciter les personnes sourdes   lancer des initiatives d'entrepreneuriat et saisir toutes les opportunit s pour devenir ind pendant
 - Mettre en  uvre les r solutions de la conf rence par le biais d'organisations de/pour les sourds et les utiliser pour informer les secteurs public et priv  sur les droits et les besoins des personnes et des communaut s sourdes

Supported by:



Trust Reg: IT3278/2011
PBO: 930 039 459
NPO: 104-814-NP

RÉSUMÉ

Vous êtes invités à soumettre des résumés pour approbation. La date limite de soumission est le 15 août 2022. Les résumés ne doivent pas dépasser 300 mots. Le comité scientifique sélectionnera les résumés à présenter et tous seront informés du résultat de leur soumission avant le 25 août 2022. Les résumés doivent être pertinents par rapport au thème général ou à l'un des groupes de discussion susmentionnés. Tous les résumés doivent être envoyés à DeafNET. Veuillez remplir le formulaire de soumission de résumé et le renvoyer à conference@deafnet.org avant le 10 août 2022.

VISAS

Veuillez consulter l'ambassade d'Afrique du Sud la plus proche deux mois à l'avance concernant les exigences en matière de visa. Une fois que vous avez payé vos frais d'inscription, une lettre d'invitation vous sera envoyée et l'ambassade d'Afrique du Sud dans votre pays sera informée de votre participation à la conférence. Il est de votre responsabilité de soumettre tous les documents requis à l'ambassade d'Afrique du Sud dans votre pays pour votre demande de visa. Veuillez-vous informer sur les restrictions de voyage et les nouvelles mesures dues au Covid-19.

PRISE EN CHARGE

Un seul délégué par pays sera pris en charge par le comité d'organisation. Veuillez utiliser le formulaire de demande sur le site Web pour demander un parrainage ou demandez un formulaire de demande à : conference@deafnet.org. Toutes les candidatures reçues seront transmises au Comité Scientifique pour évaluation. Toutes les candidatures seront évaluées en fonction des critères proposés par DeafNET. Vous serez informé si votre demande de prise en charge a été acceptée. Pour cette conférence, DeafNET ne prend en charge que les candidats sourds retenus. DeafNET couvrira les billets d'avion, l'hébergement ainsi que la restauration. Tous les délégués pris en charge devront payer des frais d'inscription. Les candidats non retenus seront invités à participer à leurs propres frais.

Supported by:



Trust Reg: IT3278/2011
PBO: 930 039 459
NPO: 104-814-NP

HÉBERGEMENT ET TRANSFERTS

Le comité organisateur a négocié des tarifs avantageux pour la Conférence à l'hôtel Premier. Pour vous inscrire à l'atelier et réserver un logement, veuillez remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer par courrier à: conference@deafnet.org. Il y aura une navette entre l'aéroport Oliver Tambo et l'hôtel Premier et retour. Les transferts sont inclus dans les frais d'inscription.

Pour plus d'informations, contactez :

Lavirne Fortuin, Tél : + 27 23 342 4003 Email : conference@deafnet.org

Pour toute demande générale : conference@deafnet.org

Le comité organisateur se réjouit de vous voir à la conférence !!!!!!!!!!!!!!!

Sanjay Beepat,

Manager du DeafNET Centre of Knowledge.

Supported by:



Trust Reg: IT3278/2011
PBO: 930 039 459
NPO: 104-814-NP